



Procès-verbal du Bureau Directeur 29 février 2024 (en visio-conférence)

Présents : COURTOIS Éric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENEcloze Daniel, PEAN Patrick

Absents : AURAMBOUT Stéphanie, COLOMBANI Frédéric, MOREL Carine

Excusée : CORDURI-DAVIET Valérie

Participe : MOUSNIER Géraud

La réunion est ouverte à 20h15 sous la présidence d'Alain Ripert.

Rencontre à St Chamond

Une réunion concernant le match de l'équipe de France à St Chamond a eu lieu ce jour en présence de :

- Jean-Pierre Defour et Elisabeth Queyrol, pour le comité de la Loire.
- Daniel Senecloze et Géraud Mousnier pour la ligue.

Pour mémoire le projet de réception de l'équipe de France est porté par la ligue et fait suite à une demande d'Alain Ripert auprès de Philippe Bana.

Jean-Pierre Defour a contesté la base de la convention et a indiqué que le match était porté par le Comité de la Loire.

Ce match est co-organisé par des ressources FFHandball, Ligue et Comité.

Le Comité avait déjà pris des places pour inviter des personnes, mais apprécie la répartition des places prévues lors du BD du 19 février 2024.

La Ligue a rappelé que sur cet évènement, et après échanges avec les instances fédérales, il est fort probable que l'organisation de cette rencontre ne génère pas de bénéfice sur la billetterie (pris en charge par la FFHandball).

L'estimation des ressources ligue sur cet évènement est estimée à environ 18 jours, soit environ 6 000 €.

Les conventions signées habituellement sur ce type d'évènement sont en principe, hors billetterie, d'affecter les bénéfices (buvette) à hauteur de 50 % pour la Ligue et 50 % pour le Comité.

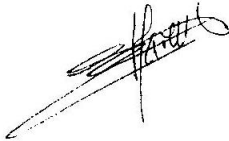
Le Président du Comité de la Loire refuse la convention telle que.

Après débats au sein du Bureau Directeur, et après avoir étudié différentes solutions, ce qui est validé par le Bureau Directeur et il sera proposé sur une seconde version de la convention :

- Aucune intervention du service communication de la Ligue.

- Intervention minimale de Jérémy Réault, qui sera la seule ressource de la ligue à intervenir sur cet évènement, à savoir seul intermédiaire avec la FFHandball et aucune intervention le jour de la rencontre.
- L'attribution des places VIP et sèches restera à l'entière discrétion de la ligue AURA.
- Les deux conventions seront proposées au Comité de la Loire.
- La séance est levée à 21h30.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

